

RAPPORT DE RÉMUNÉRATION

Rémunération des membres du conseil d'administration et du comité de direction

PROCÉDURE APPLIQUÉE EN 2016 POUR LA DÉFINITION DE LA POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION ET LA RÉMUNÉRATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DU COMITÉ DE DIRECTION

Conformément aux articles 16.1 et 15.1 des statuts respectifs d'Elia System Operator et d'Elia Asset, un projet de politique de rémunération des membres du conseil d'administration et du comité de direction a été rédigé par le comité de rémunération. Les conseils d'administration d'Elia System Operator et Elia Asset ont approuvé ce projet de politique de rémunération des membres du comité de direction. Le projet de politique de rémunération des administrateurs a été approuvé par l'assemblée générale des actionnaires d'Elia System Operator et d'Elia Asset.

Le comité de rémunération a également formulé des recommandations concernant la politique de rémunération ainsi que la rémunération des administrateurs et des membres du comité de direction.

La composition et les activités du comité de rémunération sont décrites plus en détail aux pages XX du rapport annuel.

RÉMUNÉRATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Suite à la décision de l'Assemblée Générale Ordinaire d'Elia System Operator et d'Elia Asset du 17 mai 2016, les règles relatives à la rémunération des administrateurs ont été modifiées. Les nouvelles règles applicables à partir du 1^{er} janvier 2016 sont décrites ci-dessous.

Le coût total des rémunérations brutes des quatorze administrateurs en 2016 s'élève à 806.300 € € (403.900 € pour Elia System Operator et 402.400 € pour Elia Asset).

Le tableau ci-dessous reprend les montants bruts octroyés à titre individuel à chaque administrateur pour Elia System Operator et Elia Asset conjointement.

Ces montants ont été calculés sur une base de onze réunions du conseil d'administration d'Elia System Operator et de onze réunions du conseil d'administration d'Elia Asset en 2016. En 2016, le comité d'audit s'est réuni six fois, le comité de gouvernance d'entreprise sept fois et le comité de rémunération six fois.¹

La rémunération des administrateurs se compose d'une rémunération annuelle fixe de 25.000 € par an (12.500 € pour Elia System Operator et 12.500 € pour Elia Asset) et d'un jeton de présence de 1.500 € (750 € pour Elia System Operator et 750 € pour Elia

Asset) par réunion du conseil d'administration, à compter de la première réunion du conseil d'administration à laquelle l'administrateur assiste. La rémunération annuelle fixe et le jeton de présence sont augmentés d'un supplément de 100% pour le président du conseil d'administration et d'un supplément de 30% pour chaque vice-président du conseil d'administration.

Pour chaque société, la rémunération annuelle fixe pour chaque membre d'un comité consultatif du conseil d'administration (le comité d'audit, le comité de rémunération et le comité de gouvernance d'entreprise) est fixée à 3.000 EUR par an par comité et le jeton de présence pour chaque membre d'un comité est fixé à 750 EUR par réunion d'un comité (à compter de la première réunion du comité à laquelle le membre assiste). La rémunération annuelle fixe et le jeton de présence sont augmentés d'un supplément de 30% pour chaque président d'un comité.

Les rémunérations annuelles fixes et les jetons de présence sont annuellement indexés en janvier, sur base de l'indice des prix à la consommation du mois de janvier 2016.

Les rémunérations annuelles fixes et les jetons de présence couvrent tous les frais, à l'exception (a) des coûts encourus par un administrateur domicilié en dehors de la Belgique dans l'exercice de son mandat (tels que des coûts de déplacement et de séjour) dans la mesure où l'administrateur est domicilié en dehors de la Belgique au moment de sa nomination ou, si l'administrateur concerné change de domicile après sa nomination, sur approbation du comité de rémunération, (b) de tous les coûts encourus par un administrateur dans le cas où une réunion du conseil d'admini-

ADMINISTRATEUR	ÉMOLUMENTS	CONSEIL D'ADMINISTRATION D'ELIA SYSTEM OPERATOR	CONSEIL D'ADMINISTRATION D'ELIA ASSET	COMITÉ D'AUDIT D'ELIA SYSTEM OPERATOR	COMITÉ D'AUDIT D'ELIA ASSET	COMITÉ DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE D'ELIA SYSTEM OPERATOR	COMITÉ DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE D'ELIA ASSET	COMITÉ DE RÉMUNÉRATION D'ELIA SYSTEM OPERATOR	COMITÉ DE RÉMUNÉRATION D'ELIA ASSET
Michel ALLE ²	24.500,00 €	6/7	6/7	-	-	-	-	-	-
Jacques DE SMET	73.750,00 €	10/11	10/11	6/6	6/6	-	-	6/6	5/5
Luc DE TEMMERMAN ³	74.050,00 €	11/11	11/11	6/6	6/6	-	-	5/6	5/5
Frank DONCK ⁴	68.500,00 €	9/11	9/11	5/6	5/6	7/7	7/7	-	-
Cécile FLANDRE ⁵	38.500,00 €	9/11	9/11	-	-	-	-	-	-
Claude GRÉGOIRE ⁶	63.550,00 €	9/11	9/11	-	-	-	-	5/6	5/5
Philip HEYLEN	52.000,00 €	8/11	8/11	-	-	6/7	6/7	-	-
Luc HUJOEL ⁷	61.450,00 €	10/11	10/11	-	-	7/7	7/7	-	-
Miriam MAES	83.000,00 €	11/11	11/11	-	-	-	-	-	-
Jane MURPHY	58.000,00 €	11/11	11/11	-	-	7/7	7/7	-	-
Dominique OFFERGELD	50.500,00 €	9/11	9/11	4/6	4/6	-	-	-	-
Saskia VAN UFFELEN ⁸	66.250,00 €	9/11	9/11	-	-	5/7	5/7	6/6	5/5
Geert VERSNICK	67.000,00 €	10/11	10/11	6/6	6/6	-	-	-	-
Peter VANVELTHOVEN ⁹	25.250,00 €	4/8	4/8	-	-	-	-	-	-

2. Michel Allé est administrateur depuis le 17 mai 2016.

3. Les émoluments de Luc De Temmerman sont versés à la société InDeBom Strategies Comm. V.

4. Les émoluments de Frank Donck sont versés à la société Ibervest SA.

5. Les émoluments de Cécile Flandre sont versés à la société Belfius Insurance SA.

6. Les émoluments de Claude Grégoire sont versés à la société Socofe SA.

7. Les émoluments de Luc Hujoel sont versés à la société Interfin SCRL.

8. Les émoluments de Saskia Van Uffelen sont versés à la société Quadrature SPRL.

9. Peter Vanvelthoven est administrateur depuis le 24 mars 2016.

nistration est organisée en dehors de la Belgique (par exemple en Allemagne) et (c) de tous les coûts encourus par un administrateur durant les déplacements à l'étranger dans le cadre de son mandat sur demande du président ou des vice-présidents du conseil d'administration. Toutes les rémunérations et coûts sont portés à charge des frais d'exploitation de la société.

Toutes les rémunérations sont octroyées au pro rata temporis de la durée du mandat d'administrateur.

À la fin de chaque 1^{er}, 2^e et 3^e trimestre, une avance sur les émoluments annuels est payée aux administrateurs. Un décompte final est fait au mois de décembre de l'année en cours.

Il n'y a pas d'autres avantages en nature, d'options sur actions, de crédits ou d'avances en faveur des administrateurs. Elia System Operator et Elia Asset n'ont pas accordé de crédit à ou pour un membre du conseil d'administration.

POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION DU COMITÉ DE DIRECTION

Le comité de rémunération évalue une fois par an les membres du comité de direction. L'évolution de la rémunération de base est liée au positionnement de chaque membre du comité de direction vis-à-vis du salaire de référence du marché général et de l'évaluation de ses prestations individuelles.

Depuis 2004, la méthodologie Hay est d'application pour définir le poids de chaque fonction de direction et pour assurer une rémunération conforme au marché.

La rémunération des membres du comité de direction se compose des éléments suivants:

- salaire de base,
- rémunération variable à court terme,
- rémunération variable à long terme,
- pension,
- autres avantages.

Conformément à l'article 17.9 des statuts d'Elia System Operator, une dérogation aux dispositions de l'article 520ter, alinéas 1 et 2 du Code des sociétés est prévue pour les membres du comité de direction.

En ce qui concerne la rémunération variable, le comité de rémunération évalue les membres du comité de direction au terme de chaque année sur base d'un certain nombre d'objectifs qualitatifs et quantitatifs. La rémunération variable compte depuis 2008 deux piliers, un à court terme et un à long terme.

¹ En ce compris une réunion devant notaire destinée à la constatation de l'augmentation de capital réservée aux membres du personnel pour Elia System Operator. Le comité de rémunération d'Elia Asset s'est réuni 5 fois.



RÉMUNÉRATION DE BASE

Tous les membres du comité de direction d'Elia System Operator et d'Elia Asset ont un statut d'employé.

La rémunération de base payée au président du comité de direction en 2016 s'élève à 405.239 €. La rémunération récurrente payée aux autres membres du comité de direction s'élève au total à 1.242.362 € (respectivement 785.809 € pour la direction employée par Elia System Operator et 456.553 € pour la direction employée par Elia Asset).

Un montant total de 1.647.601 € de rémunération de base a donc été versé aux membres du comité de direction en 2016.

RÉMUNÉRATION VARIABLE À COURT TERME

Le premier pilier de la rémunération variable est basé sur la réalisation d'un certain nombre d'objectifs définis en début d'année par le comité de rémunération, avec un maximum de 25 % de la rémunération variable pour les objectifs individuels et 75 % pour la réalisation des objectifs collectifs du groupe Elia (« short-term incentive plan »).

La rémunération variable à court terme proméritée pour l'année 2016 du président du comité de direction s'élève à 268.651 €.

La rémunération variable proméritée en 2016 des autres membres du comité de direction s'élève au total à 483.141 € (respectivement 304.501 € pour la direction employée par Elia System Operator et 178.640 € pour la direction employée par Elia Asset).

Un montant total de 751.792 € de rémunération variable a donc été versé aux membres du comité de direction en 2016.

RÉMUNÉRATION ANNUELLE TOTALE

La rémunération totale payée au président du comité de direction en 2016 s'élève à 673.890 €.

La rémunération annuelle totale des autres membres du comité de direction s'élève à 1.725.503 € (respectivement 1.090.310 € pour la direction employée par Elia System Operator et 635.193 € pour la direction employée par Elia Asset).

Le montant total de la rémunération annuelle de l'ensemble des membres du comité de direction pour 2016 s'élève donc à 2.399.393 €.

RÉMUNÉRATION VARIABLE À LONG TERME

Le deuxième pilier de la rémunération variable est basé sur des critères pluriannuels définis pour 4 ans (« long-term incentive plan »). La rémunération variable proméritée en 2016 peut être estimée à 55.628 € (montant maximal en cas de réalisation totale des critères pluriannuels définis pour la période tarifaire concernée) pour le président du comité de direction pour la période de prestation en 2016 et à 307.593 € pour les autres membres du comité de direction (respectivement 194.559 € pour la direction employée par Elia System Operator et 113.034 € pour la direction employée par Elia Asset).

Ces montants sont revus à la fin de chaque année en fonction de la réalisation des critères pluriannuels. La première partie de la rémunération variable à long terme pour la période tarifaire 2016-2019 sera payée en 2018 et le solde sera payé en 2020. Il n'y a pas eu d'autres rémunérations variables en 2016. La rémunération est définitivement acquise au moment du paiement.

VERSEMENTS AU SYSTÈME DE PENSION EXTRALÉGALE

Depuis 2007, tous les plans de pension pour les membres du comité de direction sont du type « primes fixes » (« defined contribution »), où le montant hors taxes versé est calculé sur base de la rémunération annuelle. En 2016, Elia System Operator a versé un montant total de 104.830 € pour le président du comité de direction.

Pour les autres membres du comité de direction, Elia a versé un montant de 265.476 € (respectivement 154.862 € pour la direction employée par Elia System Operator et 110.614 € pour la direction employée par Elia Asset).

AUTRES AVANTAGES

Les autres avantages octroyés aux membres du comité de direction, tels que les garanties de ressources en cas de maladie de longue durée et accident, les assurances soins de santé et hospitalisation, les assurances invalidité, les assurances décès, les avantages tarifaires, les autres primes, l'intervention dans les transports en commun, la mise à disposition d'un véhicule de service, les frais propres à l'employeur et autres petits avantages suivent les règles applicables à l'ensemble des cadres de l'entreprise.

Le coût de ces autres avantages pour 2016 est évalué à 43.812 € pour le président du comité de direction et à 184.129 € pour les autres membres du comité de direction (respectivement 108.937 € pour la direction employée par Elia System Operator et 75.192 € pour la direction employée par Elia Asset).

Il n'y a pas d'options sur actions attribuées en Elia pour le comité de direction en 2016.

DISPOSITIONS DES CONTRATS DE TRAVAIL ET INDEMNITÉS DE DÉPART DES MEMBRES DU COMITÉ DE DIRECTION

Les contrats de travail des membres du comité de direction conclus après le 3 mai 2010 ont été établis conformément à la législation en vigueur en matière de préavis et de licenciement.

Il n'y a pas de modalités particulières en matière de licenciement reprises dans les contrats de travail des membres du comité de direction qui ont été engagés avant le 3 mai 2010.

ACTIONS D'ELIA SYSTEM OPERATOR DÉTENUES PAR LES MEMBRES DU COMITÉ DE DIRECTION

Les membres du comité de direction détiennent le nombre d'actions suivant au 31 décembre 2016:

MEMBRES DU COMITÉ DE DIRECTION ¹	AU 31.12.2016	AU 31.12.2015
Chris PEETERS <i>Chief Executive Officer - président du comité de direction</i>	1.805	-
Markus BERGER <i>Chief Infrastructure Officer</i>	9.156	9.156
Frédéric DUNON <i>Chief Assets Officer</i>	2.833	1.986
Pascale FONCK ² <i>Chief External Relations Officer</i>	661	-
Ilse TANT <i>Chief Human Resources and Internal Communication Officer</i>	2.450	1.825
Frank VANDENBERGHE <i>Chief Customers, Market & System Officer</i>	3.779	4.774
Catherine VANDENBORRE <i>Chief Financial Officer</i>	1.355	1.370

1. Fonctions au 31.12.2016

2. Pascale Fonck a été nommée Chief External Relations Officer par le conseil d'administration du 23 juin 2016.

Il n'y a pas d'options sur actions attribuées en Elia System Operator pour les membres du comité de direction en 2016. Les membres du comité de direction peuvent acheter des actions via les augmentations de capital réservées au personnel existantes ou en bourse.